



DR Lyon Délégation du Personnel

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

21 Mai 2015

Attribution du variable en DR

La **CFDT** est intervenue, encore une fois, auprès de la Direction afin que des critères objectifs et uniformes soient communiqués aux salariés quant à l'attribution du bonus !

La Direction nous répond que « les objectifs doivent être individualisés ».

Individualité/Subjectivité ?
Il n'y a qu'un pas...

PRC/PARC - Même combat ?

Nous déplorions le mois dernier que la Direction n'envisage pas le remplacement du prochain départ en retraite au Pôle Réclamation Client malgré une hausse d'activité de 20%.



Il en va de même pour le PARC ! Alors que la complétude des dossiers est venue s'ajouter à vos nombreuses tâches, la Direction refuse de remplacer le départ en retraite !

La **CFDT** constate que cela permet à la DR de faire - 2 salariés !
Rien d'étonnant quand la DR Lyon doit faire -100 salariés en 2015...

Dans la continuité de son courrier au Directeur de réseau, la **CFDT** a demandé que tous les départs soient remplacés !

Commission paritaire

Malgré la demande de vos élus **CFDT**, la Direction ne souhaite pas communiquer sur ce sujet.

Sachez que si vous n'avez pas été augmenté depuis 5 ans ou promu :

- Depuis 6 ans pour les techniciens jusqu'à F
- Depuis 8 ans pour les techniciens G
- Depuis 10 ans et plus pour les cadres H et I

Vous êtes en droit de demander un recours auprès de la commission paritaire.

PROMOTION

Pour être accompagné dans votre démarche, contactez vos élus CFDT !

ARNC

- **Automatisation des risques faibles**

Le processus est lancé depuis le 18 Mai 2015.

La Direction estime que l'automatisation sera totalement opérationnelle d'ici à 3 mois.
Affaire à suivre...



- **Formation.... C'est en cours !**

Les CSB suivront leur formation à l'Ecole du Commerce les 18, 19 et 22 Juin.



Des formations à distance (e-learning, e-reading et vidéo) devront être faites 4/5 semaines avant les formations présentiellees.

La **CFDT** a insisté auprès de la Direction afin que des plages dédiées soit mises en place et un bureau isolé soit disponible !

La Direction nous a entendus !

Nous veillerons à ce que votre formation se passe dans les meilleures conditions !

**Prochaine Réunion
Délégués du Personnel
25 Juin 2015**



Vous avez des questions, des suggestions ?

Contactez nous !

Patrick CAMUS

ARNC DR Lyon

04 72 75 62 50

Michel DECLAS

PARC Lyon

04 72 65 25 64

Julie LEQUEUX

Représentante Syndicale

04 78 30 33 73

06 60 68 60 35